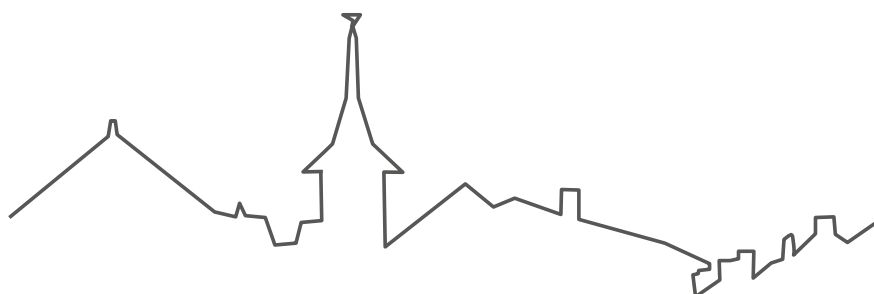




BODZ'INFO



INVITATION AU PROCHAIN CONSEIL GENERAL

Par la présente, nous avons le plaisir de vous convoquer à la prochaine séance du Conseil général à la Maison Bodzérane.

Vendredi 5 décembre 2025 à 18 h 30

Ordre du jour

1. Appel.
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 7 octobre 2025.
3. Assermentations / Démissions.
4. Communications du Président.
5. Communications de la Municipalité.
6. Communication des commissions de « Recours », « ASSAGIE », « SIDEPA/AIEEP », « SIDERE », « SDIS ».
7. **Préavis municipal n°6/2025** relatif au budget 2026.
8. **Demande de Monsieur Richard Gerritsen** concernant la modification de la « validité dans le temps » du billet bodz'. Réponse de la Municipalité et du bureau du Conseil général.

Point 1 : Validité des Bodz' illimitée dans le temps

Point 2 : Dès que les billets Bodz' ne sont plus acceptés **par les commerçants**, ils peuvent être remboursés par la Greffe/Boursier.

9. Divers et propositions individuelles.
10. Invitation au repas de fin d'année au foyer de la Maison Bodzérane (**Inscription obligatoire d'ici le 30 novembre par mail à greffe@bougy-villars.ch**)

Pour le Bureau du Conseil :

Le Président
Chris Chard



La Secrétaire
Liliane Meylan



Pour rappel, les séances du Conseil général sont ouvertes au public, toutefois seuls les membres des Autorités ont droit à l'intervention et à la parole.

LA MUNICIPALITE

Chers habitants de Bougy-Villars,

Enfin, direz-vous ! Oui ces deux dernières années ont été compliquées dans le village. Tout le monde en a souffert, à des degrés divers selon les situations. Alors oui, enfin c'est terminé !

Mais tous ces désagréments ont permis l'installation d'un chauffage à distance que beaucoup nous envient, en parfaite adéquation avec les défis climatiques qui nous attendent.

Ils ont également permis la création d'un bel espace convivial au centre du village, qui ne demande qu'à s'animer, ainsi que la rénovation de la Grand-Rue qui donne belle allure à la traversée de notre village.

La joie ressentie le 30 août dernier lors de la fête des habitants, qui célébrait en même temps l'aboutissement de tous ces travaux, a démontré la satisfaction de tous devant le résultat de ces diverses réalisations.

Alors maintenant profitons-en pleinement et, lorsque l'on voit tout ce qui se passe autour de nous, de difficultés, souffrances, douleurs, tragédies et autres misères, soyons heureux et reconnaissants de vivre à Bougy-Villars, même si tout n'est pas et ne sera jamais parfait !

Et avec fierté, proclamons : Ici c'est Bougy !

Bonnes Fêtes et Bonne Année !

Claude-Olivier Rosset, Syndic



Chères habitantes, chers habitants,

C'est avec beaucoup d'émotion que je vous écris, alors que la vie me pousse vers de nouveaux horizons pour des raisons personnelles, après plus de 25 ans passés à vos côtés dans notre commune, dont 10 années au sein de la Municipalité.

Ces années à vos côtés m'ont permis de m'investir à votre service, dans des domaines essentiels pour la qualité de vie de chacun : les écoles au sein de l'ASSAGIE, l'eau potable avec le SIDERE, la gestion des déchets, le social, les forêts, les domaines, ainsi que l'organisation de nombreuses manifestations, les sorties des aînés et les fêtes du village, etc.

Je pars avec une profonde gratitude et beaucoup d'affection à votre égard. Merci pour votre confiance, vos sourires, votre soutien et pour m'avoir permis de contribuer, à ma manière, à son bon fonctionnement et à son rayonnement local et régional. Ce fut un honneur de grandir et de servir à vos côtés.

Je vous adresse mes meilleurs vœux pour la suite et vous garde toutes et tous dans mes pensées.

Myriam Gaillard Houriet

Elections communales générales 2026 – procédure et dates à retenir

Comment se présenter ?

Les formulaires pour vous présenter sont disponibles dès l'automne 2025 auprès de l'administration communale.

La commune est à votre disposition pour répondre à vos questions.

Pour vous présenter, vous pouvez :

- Soit rejoindre une liste d'entente communale ou d'un parti représenté dans votre commune
- Soit déposer votre propre liste de candidates et de candidats (vous pouvez être la seule ou le seul candidat sur la liste)
- Soit créer, avec des personnes qui partagent vos opinions, une liste commune.

Chaque liste doit porter une dénomination distincte (nom du parti, de l'entente, etc.) et être parrainée par :

- Au moins 3 électrices et électeurs domicilié·e·s dans la commune pour l'élection à la Municipalité (minimum recommandé 5)
- Au moins 3 électrices et électeurs domicilié·e·s dans la commune pour un Conseil communal élu selon le système majoritaire (minimum recommandé 5)
- Au moins 10 électrices et électeurs domicilié·e·s dans la commune pour un Conseil communal élu selon le système proportionnel (minimum recommandé 15)

Le dépôt des candidatures (également appelé « liste ») est ouvert du **5 au 12 janvier 2026 à midi**. Le délai pour déposer votre dossier est donc fixé à cette période auprès de l'administration communale.

Une fois votre dossier déposé, celui-ci ne pourra plus être modifié (description et ordre des candidates et des candidats), hormis les erreurs d'orthographe.

Un mandat dure 5 ans.

Date de l'élection	Type d'élection	Dépôt des listes
08 mars 2026	Municipalité 1 ^{er} tour	Du 5 au 12 janvier 2026 à 12h
29 mars 2026	Municipalité 2 ^e tour	10 mars 2026 à 12h
26 avril 2026	Syndicature 1 ^{er} tour	07 avril 2026 à 12h
17 mai 2026	Syndicature 2 ^e tour	28 avril 2026 à 12h



ET SI LA COMMUNE,
C'ÉTAIT VOUS ?

Elections communales
générales 2026

Contrôle du stationnement sur le territoire communal

Rappel :

Les habitants et les personnes travaillant à Bougy-Villars doivent être munis d'un macaron selon la catégorie ci-dessous :

Cercle des bénéficiaires

a) **les résidents inscrits** au Contrôle des habitants de la Commune de Bougy-Villars, et qui y ont leur logement principal, pour les véhicules dont ils sont propriétaires, **CHF 40.- par mois**.

b) **les personnes n'habitant pas Bougy-Villars, mais qui y ont leur emploi, CHF 60.- par mois**.

Les visiteurs, les clients de l'Auberge ou toutes autres personnes souhaitant se parquer sur le territoire communal doivent utiliser soit l'horodateur situé sur la parking du Pressoir, soit l'application « parkingpay ».

Le tarif est le suivant : 3 premières heures offertes / par jour

Puis 50 ct / heure

Même si les trois premières heures sont gratuites, **il faut quand même s'enregistrer**.

Nous vous rappelons que les trottoirs de la Grand Rue ne sont pas des zones de stationnement qui est un espace réservé pour la sécurité des piétons. Le parcage est interdit en dehors des cases.

Comme annoncé dans un précédent Bodz'info, dès le **1^{er} novembre 2025**, le non respect des règles de parcage peut être sanctionné.

Pour ce faire, la Municipalité a conclu une convention avec la Commune de Mont-sur-Rolle pour la mise à disposition d'un ASP (assistant de sécurité publique), chargé de contrôler le parcage.

Vous trouverez ci-dessous la photo de son véhicule. Merci de lui accorder un bon accueil, il travaille pour le confort de tous.



TRANSPORTS 2026

10.721 Rolle - Aubonne - Allaman

État: 25. Août 2025

Ⓢ sauf 21.9.

	72103	72105	72107	72111	72113	72119	72123	72127	72129	72133	72137
Lausanne dép.	06 00	07 00	08 00		09 00	10 30	12 00	13 00	14 00	15 00	16 00
Rolle arr.	06 24	07 24	08 24		09 24	10 54	12 24	13 24	14 24	15 24	16 24
Genève dép.	05 38	06 38	07 38		08 38	10 08	12 08	13 08	13 38	14 38	16 08
Rolle arr.	06 04	07 04	08 04		09 04	10 34	12 34	13 34	14 04	15 04	16 34
Rolle, gare nord	Ⓢ 06 29	Ⓢ 07 29	Ⓢ 08 29		Ⓢ 09 29	Ⓢ 10 59	Ⓢ 12 39	Ⓢ 13 39	Ⓢ 14 29	Ⓢ 15 29	Ⓢ 16 39
Mont-sur-Rolle, Jeune Suisse	Ⓢ 06 33	Ⓢ 07 33	Ⓢ 08 33		Ⓢ 09 33	Ⓢ 11 03	Ⓢ 12 43	Ⓢ 13 43	Ⓢ 14 33	Ⓢ 15 33	Ⓢ 16 43
Bougy-Villars, centre	Ⓢ 06 37	Ⓢ 07 37	Ⓢ 08 37		Ⓢ 09 37	Ⓢ 11 07	Ⓢ 12 47	Ⓢ 13 47	Ⓢ 14 37	Ⓢ 15 37	Ⓢ 16 47
Féchy, Cassivettes	Ⓢ 06 40	Ⓢ 07 40	Ⓢ 08 40		Ⓢ 09 40	Ⓢ 11 10	Ⓢ 12 50	Ⓢ 13 50	Ⓢ 14 40	Ⓢ 15 40	Ⓢ 16 50
Aubonne, hôpital	Ⓢ 06 44	Ⓢ 07 44	Ⓢ 08 44		Ⓢ 09 44	Ⓢ 11 14	Ⓢ 12 54	Ⓢ 13 54	Ⓢ 14 44	Ⓢ 15 44	Ⓢ 16 54
Aubonne, gare	Ⓢ 06 45	Ⓢ 07 45	Ⓢ 08 45		Ⓢ 09 45	Ⓢ 11 15	Ⓢ 12 55	Ⓢ 13 55	Ⓢ 14 45	Ⓢ 15 45	Ⓢ 16 55
Aubonne, gare	Ⓢ 06 46	Ⓢ 07 46		Ⓢ 08 46	Ⓢ 09 46	Ⓢ 11 16	Ⓢ 12 56	Ⓢ 13 56	Ⓢ 14 46	Ⓢ 15 46	Ⓢ 16 56
Aubonne, La Levette	Ⓢ 06 49	Ⓢ 07 49		Ⓢ 08 49	Ⓢ 09 49	Ⓢ 11 19	Ⓢ 12 59	Ⓢ 13 59	Ⓢ 14 49	Ⓢ 15 49	Ⓢ 16 59
Allaman, gare	Ⓢ 06 53	Ⓢ 07 53		Ⓢ 08 53	Ⓢ 09 53	Ⓢ 11 23	Ⓢ 13 03	Ⓢ 14 03	Ⓢ 14 53	Ⓢ 15 53	Ⓢ 17 03
Allaman dép.	07 03	08 03		09 03	10 03	11 33	13 10	14 10	15 03	16 03	17 10
Lausanne arr.	07 26	08 26		09 26	10 26	11 56	13 29	14 29	15 26	16 26	17 29
Allaman dép.							13 20	14 20			17 20
Genève arr.							13 51	14 51			17 51

Lausanne dép.	17 00	18 00	19 00	20 00	21 00	00 00 ¹²					
Rolle arr.	17 24	18 24	19 24	20 24	21 24	00 23 ¹²					
Genève dép.	17 08	18 08	19 08	20 08	21 08 ¹⁰	23 37 ¹²		02 08 ¹²	02 08 ¹³		
Rolle arr.	17 34	18 34	19 34	20 34	21 35 ¹⁰	00 03 ¹²		02 34 ¹²	02 34 ¹³		
Rolle, gare nord	Ⓢ 17 39	Ⓢ 18 39	Ⓢ 19 39	Ⓢ 20 39	Ⓢ 21 39	Ⓢ 00 29 ¹²	Ⓢ 00 29 ¹³	Ⓢ 02 49 ¹²	Ⓢ 02 49 ¹³		
Mont-sur-Rolle, Jeune Suisse	Ⓢ 17 43	Ⓢ 18 43	Ⓢ 19 43	Ⓢ 20 43	Ⓢ 21 43	Ⓢ 00 37 ¹²	Ⓢ 00 37 ¹³	Ⓢ 02 57 ¹²	Ⓢ 02 57 ¹³		
Bougy-Villars, centre	Ⓢ 17 47	Ⓢ 18 47	Ⓢ 19 47	Ⓢ 20 47	Ⓢ 21 47	Ⓢ 00 37 ¹²	Ⓢ 00 37 ¹³	Ⓢ 02 57 ¹²	Ⓢ 02 57 ¹³		
Féchy, Cassivettes	Ⓢ 17 50	Ⓢ 18 50	Ⓢ 19 50	Ⓢ 20 50	Ⓢ 21 50						
Aubonne, hôpital	Ⓢ 17 54	Ⓢ 18 54	Ⓢ 19 54	Ⓢ 20 54	Ⓢ 21 54						
Aubonne, gare	Ⓢ 17 55	Ⓢ 18 55	Ⓢ 19 55	Ⓢ 20 55	Ⓢ 21 55						
Aubonne, gare	Ⓢ 17 56	Ⓢ 18 56	Ⓢ 19 56	Ⓢ 20 56							
Aubonne, La Levette	Ⓢ 17 59	Ⓢ 18 59	Ⓢ 19 59	Ⓢ 20 59							
Allaman, gare	Ⓢ 18 03	Ⓢ 19 03	Ⓢ 20 03	Ⓢ 21 03							
Allaman dép.	18 10	19 10	20 10	21 10							
Lausanne arr.	18 29	19 29	20 29	21 29							
Allaman dép.	18 20	19 20	20 20	21 20 ¹⁰							
				21 20 ¹¹							
Genève arr.	18 51	19 51	20 51	21 51 ¹¹	21 52 ¹⁰						

¹⁰ Ⓢ du 15.12.–24.7., Ⓢ du 31.7.–11.12.

¹¹ Ⓢ – Ⓢ, Ⓢ du 26.7.–10.12.

¹² Ⓢ du 24.12.–31.12. ainsi que 2.4., 13.5., 31.7.

¹³ Ⓢ du 19.12.–27.3., 10.4.–11.12.

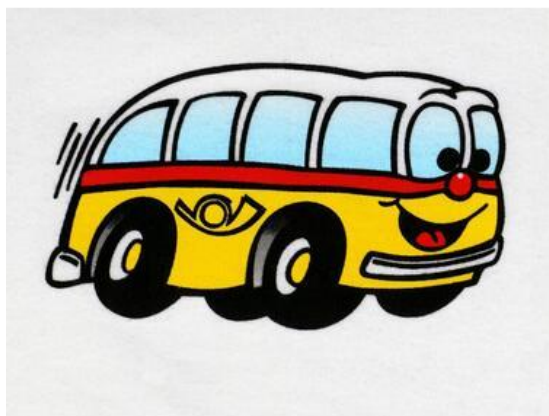
¹⁰ Taxi ou Minibus

¹¹ Réservation au +41 22 361 45 45 au moins 30 min avant le départ

Ⓢ sauf 21.9.

	72102	72104	72106	72108	72110	72114	72120	72124	72128	72130	72132
Lausanne dép.	05 30	06 30	07 30		08 30	09 30	11 00	12 34	13 34	14 30	15 30
Allaman arr.	05 50	06 50	07 50		08 50	09 50	11 20	12 57	13 57	14 50	15 50
Genève dép.	05 06	06 08	07 08		08 08	09 08	10 38	12 08	13 08	14 08	15 08
Allaman arr.	05 38	06 39	07 39		08 39	09 39	11 09	12 39	13 39	14 39	15 39
Allaman, gare	● 05 56	● 06 56	● 07 56		● 08 56	● 09 56	● 11 26	● 13 06	● 14 06	● 14 56	● 15 56
Aubonne, La Levette	● 05 59	● 06 59	● 07 59		● 08 59	● 09 59	● 11 29	● 13 09	● 14 09	● 14 59	● 15 59
Aubonne, gare	● 06 02	● 07 02	● 08 02		● 09 02	● 10 02	● 11 32	● 13 12	● 14 13	● 15 02	● 16 02
Aubonne, gare	● 06 03	● 07 03		● 08 03	● 09 03	● 10 03	● 11 33	● 13 13	● 14 14	● 15 03	● 16 03
Aubonne, hôpital	● 06 05	● 07 05		● 08 05	● 09 05	● 10 05	● 11 35	● 13 15	● 14 16	● 15 05	● 16 05
Féchy, Cassivettes	● 06 07	● 07 07		● 08 07	● 09 07	● 10 07	● 11 37	● 13 17	● 14 18	● 15 07	● 16 07
Bougy-Villars, centre	● 06 09	● 07 09		● 08 09	● 09 09	● 10 09	● 11 39	● 13 19	● 14 20	● 15 09	● 16 09
Mont-sur-Rolle, Jeune Suisse	● 06 14	● 07 14		● 08 14	● 09 14	● 10 14	● 11 44	● 13 24	● 14 25	● 15 14	● 16 14
rolle, gare nord	● 06 19	● 07 19		● 08 19	● 09 19	● 10 19	● 11 49	● 13 29	● 14 29	● 15 19	● 16 19
Rolle dép.	06 34							13 35	14 35		
Lausanne arr.	06 59							13 59	14 59		
Rolle dép.	06 25	07 25		08 25	09 25	10 25	11 55	13 55	14 55	15 25	16 25
Genève arr.	06 51	07 51		08 51	09 51	10 51	12 21	14 21	15 21	15 51	16 51

	72138	72144	72148	72150	72152
Lausanne dép.	16 34	17 34	18 34	19 34	20 34
Allaman arr.	16 57	17 57	18 57	19 57	20 57
Genève dép.	16 08	17 08	18 08	19 08	20 08
Allaman arr.	16 39	17 39	18 39	19 39	20 39
Allaman, gare	● 17 06	● 18 06	● 19 06	● 20 06	● 21 06
Aubonne, La Levette	● 17 09	● 18 09	● 19 09	● 20 09	● 21 09
Aubonne, gare	● 17 12	● 18 12	● 19 12	● 20 12	● 21 12
Aubonne, gare	● 17 13	● 18 13	● 19 13	● 20 13	● 21 13
Aubonne, hôpital	● 17 15	● 18 15	● 19 15	● 20 15	● 21 15
Féchy, Cassivettes	● 17 17	● 18 17	● 19 17	● 20 17	● 21 17
Bougy-Villars, centre	● 17 19	● 18 19	● 19 19	● 20 19	● 21 19
Mont-sur-Rolle, Jeune Suisse	● 17 24	● 18 24	● 19 24	● 20 24	● 21 24
rolle, gare nord	● 17 29	● 18 29	● 19 29	● 20 29	● 21 29
Rolle dép.	17 35	18 35	19 35	20 35	21 35 ¹⁰
Lausanne arr.	17 59	18 59	19 59	20 59	21 59 ¹⁰
Rolle dép.	17 55	18 55	19 55	20 55	21 55 ¹⁰
					21 57 ¹¹
Genève arr.	18 21	19 21	20 21	21 21	22 25 ¹⁰
					22 26 ¹¹



DENEIGEMENT

Les chemins pour piétons et voies d'accès enneigés, les couches de neige sur la toiture et les glaçons qui pendent du toit confèrent certes un charme féérique, mais recèlent certains risques pour les propriétaires de maisons. En effet, ces derniers ont une obligation d'entretien. En cas de non-respect, ils doivent s'attendre à des conséquences sur le plan de la responsabilité civile, par exemple si le facteur glisse sur les marches verglacées.

Pour rappel, selon l'article 48 de la Loi sur les routes : *Le propriétaire d'un fonds riverain d'une route est tenu de recevoir la neige rejetée sur celui-ci à l'occasion du service hivernal.*

De plus l'article 5, al 2, du règlement de la Loi sur les routes stipule : *Lors du déblaiement des routes, l'Etat ou les communes ne sont pas tenus de procéder à l'enlèvement des amas de neige accumulés devant les entrées, les places de parc et autres aménagements des propriétés privées. Les riverains ne sont pas autorisés à repousser la neige sur la route, ni à y déverser celle des toits.*

En vertu de l'art. 58 du code des obligations, le propriétaire d'un bâtiment ou de tout autre ouvrage (p. ex. accès à la maison) répond du dommage causé par des vices de construction ou par le défaut d'entretien (responsabilité du propriétaire de l'ouvrage). On peut en déduire que les maisons et les accès à celles-ci doivent aussi être entretenus en hiver de manière à ne pas causer de dommages à des tiers.

Partant, le propriétaire doit s'occuper du déneigement devant l'entrée de sa maison, sur les chemins piétonniers et accès privés de même que du toit. Les efforts à déployer en l'espèce ne doivent pas dépasser la limite du raisonnable.



Que ce soit le propriétaire, le concierge ou le locataire qui déneige, il doit s'assurer de ne pas disposer des masses de neige sur la voie publique ou sur la propriété d'un tiers. Il est donc recommandé de faire attention d'entreposer la neige dans un lieu approprié.



La Fondation de La Côte et l'Espace Prévention La Côte ont le plaisir de proposer les conférences suivantes à l'attention des aînés de notre commune :

1. Conférence « **Bien vieillir chez soi** »

En collaboration avec deux ergothérapeutes du CMS de la région.

Un atelier interactif pour échanger sur les clés permettant de préserver son autonomie, sécuriser son environnement et anticiper les situations à risque afin de rester chez soi le plus longtemps possible.

2. Conférence « **Bien manger pour bien vieillir** »

Animé par un.e diététicien-ne.

Découvrez les principes d'une alimentation équilibrée et adaptée aux besoins des seniors. Apprenez à composer des repas simples, savoureux et riches en nutriments essentiels pour préserver énergie, santé et plaisir de manger.

3. Conférence « **Entretenir sa mémoire au quotidien : petits gestes, grands effets** »

En collaboration avec un.e ergothérapeute du CMS de la région.

Un moment interactif pour comprendre le fonctionnement de la mémoire et découvrir des exercices simples à pratiquer chaque jour la stimuler : jeux d'attention, astuces d'organisation et habitudes de vie favorables pour garder un esprit alerte.

Ces ateliers durent une heure environ et **sont gratuits**.

Si vous êtes intéressé.e par un ou plusieurs ateliers, vous voudrez bien vous inscrire par mail, à greffe@bougy-villars.ch, en indiquant votre nom et prénom et le ou les numéros des ateliers auxquels vous souhaitez participer.



BOIS DE FEU



Stère en ballot
en bûches de 1 m.

150.00



Stère en big-bag
sec scié à 50 cm

180.00



Stère en big-bag
sec scié à 33 cm

180.00



Stère en big-bag
sec scié à 25 cm

180.00



Bois vert livré

Stère en ballot
en bûches de 1 m.

125.00

Bois sec livré : à commander sur www.saubrette.ch

Les livraisons ont lieu toute l'année.

SOCIETES



SOCIETE DE TIR « LE SIGNAL » SAUBRAZ-BOUGY.

WWW.tirlesignal.ch

Le Tir du Signal, organisé en avril, a connu un franc succès avec la participation de 188 tireurs venus de toute la région. L'événement s'est déroulé dans une atmosphère conviviale et parfaitement organisée, reflet du sérieux et de l'engagement de nos membres, bénévoles et participants.

Je remercie chaleureusement toutes celles et ceux qui ont contribué à cette belle réussite : nos tireurs, les bénévoles pour leur précieux engagement, ainsi que nos sponsors et partenaires pour leur fidèle soutien.

En août, notre société a pris part au **Tir du 200e vaudois**, où elle a remporté 16 médailles.

Nos tireurs se sont également distingués lors des **concours de sociétés et cantonaux**, portant haut les couleurs de notre société.

Les **Jeunes tireurs** ont réalisé une saison remarquable !

Lors du **Tournoi de Printemps**, notre groupe a décroché le titre de **vice-champion vaudois**, avec une 3e place en individuel pour Elliott Ayer et une 6e place pour Jonathan Maillard. Au **Tir fédéral des Jeunes tireurs**, tous les participants de notre société sont repartis avec au moins une distinction, et l'un d'eux s'est particulièrement illustré en remportant pas moins de cinq distinctions. Enfin, au **Tournoi d'Automne**, chacun de nos jeunes a obtenu une distinction. On notera aussi les 6e places de Jonathan Maillard et Alexandra Kämpf au **Championnat individuel vaudois**, ainsi que la participation à la finale de Julien Val et Victoria Meylan.

La saison est désormais close, mais la pause hivernale ne sera pas de tout repos. Grâce au précieux soutien des Municipalités de Saubraz et Bougy-Villars, nous allons procéder au **remplacement complet de nos installations de tir**, plus modernes et mieux adaptées à la pratique du tir sportif. Nous formerons également de nouveaux moniteurs de tir, afin d'encadrer les militaires astreints lors des exercices, mais aussi toutes les personnes souhaitant s'initier au tir sportif à 300 mètres.

Les habitants de Bougy-Villars et des environs sont chaleureusement invités à nous rejoindre. Plus d'informations sont disponibles sur notre site www.tirlesignal.ch ou directement auprès du comité.

Je vous souhaite à toutes et à tous de belles fêtes de fin d'année.

Fabrice Ayer

Président de la Société de tir
«Le Signal» Saubraz-Bougy



PAROISSE : FETE DE NOEL

La Paroisse d'Aubonne organise une fête de Noël à Aubonne, le 24 décembre, avec les enfants, dans les halles, à 18 h.

Une veillée de Noël aura lieu à 23 h au temple d'Aubonne.

VENTE DE VIN

Réserve communale : action spéciale !

- **20%**

Lors de la fenêtre de l'Avent du 13 décembre à la Maison Bodzérane, vous pourrez profiter d'un rabais de 20% sur tous les vins commandés sur place, qui seront livrés ultérieurement.

SAPINS DE NOEL

Cette année, nous sommes heureux de pouvoir à nouveau offrir des sapins de Noël à la population de Bougy !

Venus tout droit des plantations de Féchy, ils viendront égayer votre salon durant les fêtes de fin d'année.

Commandez-les jusqu'au **4 décembre** et venez les retirer lors de la fenêtre de l'Avent de la Municipalité, **le samedi 13 décembre dès 16 h 30 à la Maison Bodzérane jusqu'à 18 h 30.**



✂

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Taille approximative souhaitée (cm) : _____

Conditions :

- Délai de commande : 4 décembre, par courrier, ou par email à greffe@bougy-villars.ch
- La taille choisie ne peut être garantie et dépendra de la disponibilité.
- Les sapins non retirés seront facturés CHF 25.-.
- Aucune livraison à domicile ne sera faite.

HALLOWEEN DE BOUGY-BOUGE



Un immense merci à toutes les personnes qui ont participé à la fête d'Halloween ! Votre bonne humeur et vos super déguisements ont vraiment rendu cette soirée inoubliable.

Les enfants se sont éclatés, ont bien profité des jeux et des bonbons, et leurs sourires faisaient plaisir à voir.

Merci encore pour ce beau moment de partage et de convivialité - vivement la prochaine fête !



FENÊTRES DE L'AVENT 2025

Durant le mois de décembre, venez admirer des fenêtres chaleureusement décorées pour l'Avent et partager un moment convivial autour d'une petite agape

6



18h30 - Cindy et Marlyse Udry
Grand Rue 16

13



18h30 - Commune (+Père Noël)
Maison Bodzérane

14



18h30 - Chantal & Jean-Pierre Baillif
Grand Rue 46

16



18h30 - Margaux & Florent Morandi
Chemin des Macherettes 21

17



18h30 - Familles Wurlod, Roland, Christen, Séréno-Régis,
Chevalley et Demierre
Place de l'Ancienne Eglise 9-19

20



18h30 - Auberge Communale & Bougy-Bouge
Maison Bodzérane





Nous avons besoin de vous!

L'association Bougy-Bouge, s'engage à dynamiser la vie locale et à raviver l'esprit communautaire du village. Actuellement, les membres actifs, souvent jeunes parents, rencontrent des difficultés à consacrer du temps aux activités de l'association.

Ainsi, Bougy-Bouge recherche de nouveaux bénévoles disponibles et motivés pour continuer à faire vivre le village.

Contact:

CONTACTEZ-NOUS DÈS MAINTENANT !
MONIQUE DEMERRE
+41 79 205 48 43
CONTACT@BOUGY-BOUGE.CH

REJOIGNEZ-NOUS POUR :

- ORGANISER DES ÉVÉNEMENTS FESTIFS ET CULTURELS
- PÉRENNISER LES APÉROS DU DERNIER VENDREDI DE CHAQUE MOIS
- CRÉER DES MOMENTS DE PARTAGE ENTRE HABITANTS
- FAIRE VIVRE LA SOLIDARITÉ ET L'ENTRAIDE À BOUGY-VILLARS



**PRO
SENECTUTE**
PLUS FORTS ENSEMBLE

Tables de Noël / CANTON DE VAUD

**Entre le 18 et 26
décembre 2025**

Célébrez les Fêtes ensemble !

Les Tables de Noël proposent aux seniors vaudois de célébrer Noël chez des habitants de leur région et de partager un repas festif dans une ambiance familiale.

Rejoignez une Table de Noël organisée par des volontaires de votre région. Ils se réjouissent de vous recevoir et de faire votre connaissance ! Envie d'y aller à deux ? C'est possible !

Inscriptions indispensables jusqu'au 10 décembre.

Participation

Offerte par les organisateurs

Renseignements et inscriptions

Mehregan Joseph, Coordinatrice des Tables conviviales
021 646 17 21 ou par mail à
mehregan.joseph@vd.prosenectute.ch

Cette activité est partiellement subventionnée par l'Office fédéral des assurances sociales car elle favorise tout particulièrement l'indépendance et l'autonomie des personnes âgées.

canton de Vaud
vd.prosenectute.ch

Samedi 13 décembre 2025

Tournée du Père Noël



HORAIRE

09H30 SAINT-OYENS

10H15 SAUBRAZ

11H00 ALLAMAN

11H45 MONTHEROD

14H45 ST-LIVRES

15H30 LAVIGNY

16H15 FÉCHY

17H00 BOUGY-VILLARS

18H00 AUBONNE



SDA
Société de
Développement
d'Aubonne
et environs



www.aubonne-region.ch





AGENDA 2026

13 décembre 2025 dès 16 h 30 jusqu'à 18 h 30

Fenêtre de l'Avent à la Maison Bodzérane

Vente de vin et remise des sapins

17h00 Père Noël des enfants et vin chaud

6 janvier 2026

Galette des Rois des aînés

1^{er} août 2026

Fête nationale et brunch à midi

FERMETURE DE L'ADMINISTRATION

Du 20 décembre 2025 au 5 janvier 2026 à 8 h.

La Municipalité et le personnel communal vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année et leurs meilleurs vœux pour 2026 !





Pour les fêtes,
ou toute autre occasion,
pensez aux vins de nos vignerons !



MAISON
BLANCHARD
BOUDY - VILLARS

www.maison-blanchard.ch



www.puramemovent.com

M E Y L A N
vignerons de père en fils depuis 1889

www.meylan-vigneron.ch



www.domainedefischer.ch

